



Guide EDOF Créer et gérer une offre éligible au CPF

V5.3 du 18/02/2025

Sommaire			
1. Introduction – l'éligibilité au CPF2			
1.1 Les obligations à respecter par les organismes de formation2			
1.2 Les actions éligibles au CPF4			
2. La décomposition d'une offre dans EDOF et son cycle de vie5			
3. Créer une offre - niveau « formation »8			
4. Saisir votre formation, étape par étape10			

Pour une utilisation optimale d'EDOF, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs suivants :



Google Chrome



Mozilla Firefox



Safari



Microsoft Edge

Pour des raisons de sécurité informatique, de compatibilité, de performances et de confort d'utilisation, nous vous conseillons de toujours disposer de la dernière version mise à jour de votre navigateur proposé par son éditeur.

Créer et gérer une offre éligible au CPF - Page 1 / 21







1. Introduction – l'éligibilité au CPF

1.1 Les obligations à respecter par les organismes de formation

Disposer d'une certification qualité Qualiopi

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Les organismes souhaitant travailler avec un financement issu de fonds publics ou mutualisés doivent disposer de la certification qualité Qualiopi.

Cette certification a pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions de développement des compétences, qu'il s'agisse

- d'actions de formation,
- de bilans de compétences,
- d'actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- ou d'actions de formation par apprentissage.

Votre organisme doit être titulaire du certificat qualité Qualiopi pour le ou les types d'actions qu'ils proposent sur Mon Compte Formation (les actions de formation par apprentissage ne sont pas éligibles au CPF).

0	
La certification qualité Qualiopi est attribuée d'actions, pour une durée déterminée.	par type
Si une catégorie d'actions est notée à "① No	n", vous ne
pourrez pas renseigner une offre pour ce type EDOF.	e d'actions sur
CONSULTER L'ARTICLE SUR LA CERTIFICATION QU	JALITÉ QUALIOPI 🛛
ctions de formation 🗸	🕢 Oui
ilans de compétences 🗸	() Non
ilans de compétences 🗸	(!) Non
ilans de compétences 🗸	() Non
ilans de compétences v ctions permettant de valider les acquis de l'exp	() Non
ilans de compétences v ctions permettant de valider les acquis de l'exp	() Non
llans de compétences 🐱 ctions permettant de valider les acquis de l'exp	() Non Dérience V () Non
ilans de compétences ctions permettant de valider les acquis de l'exp	() Non







Être habilité à former par le porteur de la certification

L' « habilitation à former » est une autorisation que délivrent les organismes porteurs des certifications inscrites au répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) et au répertoire spécifique (RS). Les organismes certificateurs autorisent (habilitent) des organismes de formation à préparer à leur certification.

Pour proposer une formation certifiante sur Mon Compte Formation, votre organisme doit être habilité à former par l'organisme certificateur.









1.2 Les actions éligibles au CPF

Quelles sont les prestations que vous pouvez vendre sur la plateforme Mon Compte Formation ? Quels sont les critères d'éligibilité que doit respecter votre offre ?

Tout d'abord, seules les actions listées ci-après sont éligibles à un financement par le CPF, conformément à l'article L.6323-6 du Code du travail :

- les actions de formation sanctionnées par les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- les actions de formation sanctionnées par les attestations de validation de blocs de compétences
- les actions de formation sanctionnées par les certifications et habilitations enregistrées dans le répertoire spécifique (RS)
- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (accompagnement)
- les bilans de compétences
- la préparation de l'épreuve théorique du code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger et du groupe lourd

De fait, les offres que vous allez renseigner sur EDOF doivent respecter les critères d'éligibilité induits :

Si vous proposez des actions de formation, celles-ci devront être sanctionnées par une certification professionnelle ou une attestation de validation de blocs de compétences inscrite au RNCP, ou par une certification ou habilitation enregistrée au répertoire spécifique.

Les autres actions (bilan de compétences, accompagnement VAE, préparation aux épreuves du permis de conduire) **doivent également respecter des règles d'éligibilité présentées dans les guides afférents**.

Consultez-les sur votre portail d'information, onglet « Guides ».







2. La décomposition d'une offre dans EDOF et son cycle de vie

Pour publier une offre sur Mon Compte Formation, vous devez au préalable la saisir dans la partie « Catalogue » de votre espace EDOF.

Cette offre se décompose en 3 niveaux.

- Le niveau « formation » ou offre : on y trouve les éléments de contenu.
- Le niveau « action » : permet de préciser les modalités d'accès et pédagogiques, dont le prix.
- Le niveau « session » : indique la période pendant laquelle une action sera réalisée.









Cette organisation est représentée comme suit dans le catalogue sur EDOF :

Bloc « Offre »

Bac+2 Logistique - Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique TSMEL Certification ou thématique visée : Titre professionnel technicien supérieur / technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique ID : TSL014-14247-98569 Aucune notation enregistrée	Active
Descriptif Des intervenants experts et de professionnels en activité. Un réseau d'entreprises partenaires. Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier. Une pédagogie active (mise en situation professionnelle, progiciels métiers)	Opérations 💌
	Dernière modification : 06 avril 2023
25 actions 🗸	

Bloc « Action »

ID : 88A-79-78490-XX	Active
CHEVILLY LARUE	Opérations 👻
€ 5000,00€	Visible sur Mon Compte Formation
Aucune notation enregistrée	Dernière modification : 06 avril 2023
1 ses	sion programmée 🗸

Bloc « Session »

1 session programmée	
14 septembre 2023 au 15 septembre 2024 ID : sessionduree	Active (La session est garantie) S Visible sur Mon Compte Formation Opérations
Ajouter une session	







Cycle de vie d'une offre dans EDOF

Une offre passe par différents statuts dans EDOF :



- **Brouillon** : la fiche est en cours de saisie mais tous les champs obligatoires pour la valider ne sont pas renseignés.
- **Validée** : la fiche est conforme, tous les champs obligatoires sont renseignés, mais elle n'est pas encore publiée.
- Active : la fiche est considérée comme publiée. Toutefois, d'autres conditions doivent être remplies pour qu'elle soit visible sur Mon Compte Formation, c'est-à-dire affichée par le moteur de recherche. Consultez le guide « <u>Check-list : conditions de visibilité d'une offre sur MCF.fr / l'appli MCF</u> » disponible sur le Portail d'Information des Organismes de Formation.

à noter : ce statut n'est activé qu'une fois qu'une session a été **ouverte à l'inscription**.

 Archivée : la fiche n'est plus visible sur Mon Compte Formation, ni modifiable dans EDOF.
 à noter : la fonctionnalité de désarchivage permettra ultérieurement de remettre une fiche à l'état « Brouillon ».

Vous pouvez aussi **supprimer une fiche** à tout moment, sauf si elle est « active ». Dans ce cas, il vous faudra d'abord l'archiver avant de la supprimer.

Avez-vous lu le guide d'utilisation et de saisie EDOF?

Ce guide synthétise les conditions réglementaires et les bonnes pratiques de saisie à

respecter, n'oubliez pas de le lire avant de commencer votre saisie !

Vous le trouverez sur le portail d'information des organismes de formation (PIOF) et sur la page d'accueil de votre espace EDOF :



Créer et gérer une offre éligible au CPF - Page 7 / 21







3. Créer une offre - niveau « formation »

Nous allons voir dans ce guide **comment créer et modifier le premier niveau de votre offre, c'est**à-dire le niveau « formation ». Pour les niveaux « action » et « session », nous vous invitons à consulter les guides afférents, disponibles sur PIOF.

Nous prendrons **l'exemple d'une formation certifiante** (préparant à une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire Spécifique).

Les actions présentées ci-après seront également valables pour les autres actions éligibles au CPF (bilan de compétences, accompagnement VAE, préparation aux épreuves du permis de conduire, action de formation visant la création/reprise d'entreprise).

La rubrique « **Ajouter une offre** » dans le menu de gauche vous permet de créer manuellement une nouvelle offre dans votre catalogue.



Vous pouvez également accéder au formulaire de création d'une nouvelle offre par le bouton situé en haut à droite de la page d'accueil du catalogue :









Le formulaire s'ouvre ; tous les champs sont obligatoires.

← Ajouter une offre - Étape 1/2
Tous les champs sont obligatoires.
Quel type d'offre voulez-vous créer ?
O Formation préparant à une certification
O Bilan de compétences
O Permis de conduire
O Accompagnement à la VAE
\rightarrow suivant

N'hésitez pas à lire les bulles informations, disponibles tout au long du formulaire !

Quel type d'offre voulez-vous créer ?	0
O Formation préparant à une certification	Seules les actions éligibles au
O Bilan de compétences	Formation selon le Décret nº
O Permis de conduire	2018-1338 du 28 décembre 2018 ou les actions de
O Accompagnement à la VAE	formation éligibles au titre du droit individuel à la formation
	des élus locaux peuvent être renseignées. Vous devez
	ministériels ou des

Elles sont là pour vous guider et vous apporter des explications sur ce qui est attendu ou présenté dans chaque champ du formulaire.







4. Saisir votre formation, étape par étape



Vous devez ensuite saisir le **code d'identification de la certification** préparée par votre formation. Pour cela, il faut au préalable préciser si le code est un **code RNCP** ou un **code Répertoire Spécifique**.

Certification enregistrée au :	_		
 Répertoire spécifique RNCP 	•	2	
Code :			







Nous vous rappelons que **vous devez être habilité par l'organisme certificateur** pour délivrer la formation préparant à la certification visée. Ce dernier aura déclaré auprès de France compétences votre partenariat.

Si vous ne connaissez pas le code d'identification de la certification, vous pouvez le rechercher sur **le site de France compétences** :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Jahari Facari	FRANCE compétences	Autorite	é nationale de financen formation profession	nent et de régulation de nelle et de l'apprentiss	e la age
LA FORMATION ET LA	APPRENTISSAGE FRANCE COMPÉTENCES	BASE DOCUMENTAIRE	MÉDIATION	EN 1 CLIC	Q
	ICATION 📄 ENREGISTRER UNE CERTIFICATION 📓 CFA : DONNÉES COMPTABLES	🛞 DSN : TROUVER SON OPCO 🗍 RÉFÉREN	NTIEL DE L'APPRENTISSAGE 🖉	FAIRE LE POINT SUR SA CARR	iÈRE
				Mon compte déposa	int
Pour vérifier que la certification délivrée est bien reconne par l'Etat, faites une recherche par l'initiulé de la certification, l'organisme certificateur ou le code de la certification (RNCPXXXX ou RSXXXX) La consultation de la Fiche descriptive vous permet de vérifier les principales caractéristiques de celle-ci : si elle est en cours de validité, quels sont les organismes qui sont habilités pour la préparer, les compétences visées et pour le RNCP, le niveau de qualification et la décomposition des blocs de compétences.					
	Bonjour, quelle certification cherchez-vous ?				
	Recherche avancée				J'ai une quesSon

La certification doit être « active », c'est-à-dire que la date d'échéance de l'enregistrement auprès de France compétences ne doit pas être dépassée.

INIVEAU 3	MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
RNCP18529 spécialité ") - BP - de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport Inactiv udo-jujitsu"
Niveau 4	Ministère chargé des sports et de la jeunesse

Si la certification est « Inactive », elle est inéligible au CPF et vous ne pourrez pas créer d'offre.

Créer et gérer une offre éligible au CPF - $\mbox{Page }11\,/\,21$







Nous allons créer une formation de préparation au titre professionnel - Agent magasinier (certification RNCP1852 - TP - Agent magasinier).

Une fois que vous avez renseigné le type de code et saisi le code (à noter : il ne faut saisir que les chiffres et non les lettres RS ou RNCP, qui sont pré-renseignées), **cliquez sur le bouton « Appliquer »**.

Code d'id	dentification	
Certification enregi	strée au :	
O Répertoire sp	écifique	
RNCP	Saisir uniquement les	
Code :	chiffres du code	
RNCP 1852		Q APPLIQUER

4

L'intitulé de la certification visée est automatiquement récupéré et le bouton « **SUIVANT** » du formulaire est activé.

Code : RNCP 1852	Q APPLIQUER
Intitulé de la certification ou de	a la thématique visée :
TP Agent magasinier	
	→ SUIVANT









Sur la page suivante, des informations sur la certification sont affichées, si elles sont connues :

Code, date de fin, intitulé de la certification (avec le lien vers la fiche France compétences), organisme certificateur, niveau à la sortie.

← Ajouter une offre - Étape 2/2





Vous devez ensuite saisir **votre identifiant interne**. Il s'agit du code produit que vous utilisez en interne pour cette formation, **dans le cadre de votre propre nomenclature** de catalogue de formation. Si vous n'avez pas d'identifiant, vous devez en créer un. Sans cette donnée, vous ne pourrez pas poursuivre la saisie de votre offre.

Votre identifiant interne	Q VÉRIFIER
Veuillez renseigner un identifiant interne afin de poursuivre votre saisie.	

7

Une fois votre identifiant interne saisi, **cliquez sur le bouton** « **Vérifier** ». Cette opération permet de vérifier si, dans votre catalogue EDOF, cet identifiant n'est pas déjà utilisé pour une autre formation. Cela évite donc les doublons.

Votre identifiant interne IDENTIFIANT	Q vérifier
--	------------









Si l'identifiant saisi est disponible, un message s'affiche en haut à droite de votre écran :





- N'oubliez pas que la publicité trompeuse est interdite ; les mots « gratuit », « offert », etc. sont considérés comme de la publicité trompeuse.







Vous poursuivez par la **description de votre offre**.

9	Choisissez l'objectif général de la formation parmi ceux proposés dans la liste déroul	ante :
	Objectif général -	
	Veuillez sélectionner un objectif général.	



Vous indiquez l'objectif général de votre prestation, en fonction de ce qu'elle apporte aux personnes qui en bénéficieront :

- <u>Perfectionnement, élargissement des compétences</u> : approfondir ses compétences, ou acquérir des compétences supplémentaires
- <u>Création d'entreprise</u> : disposer de compétences entrepreneuriales concourant directement au démarrage, à la mise en œuvre et au développement du projet de création ou de reprise d'entreprise.
- <u>Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation</u> : se remettre à niveau ou acquérir des compétences ou techniques transversales
- Certification : obtenir une certification inscrite au RNCP
- Professionnalisation : être opérationnel dans un métier
- <u>Préparation à la qualification</u>: se préparer à l'entrée dans une formation qualifiante
- <u>(Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel</u> : analyser les perspectives d'orientation en fonction des motivations, capacités professionnelles, etc. (*pour les bilans de compétence*)







Précisez les objectifs pédagogiques.

Objectif pédagogique Décrire la finalité de votre offre au titulaire

0 / 3000 caractères

Vous renseignez les compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) à acquérir, améliorer ou entretenir. Les objectifs pédagogiques doivent être opérationnels (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes).

A noter : Il est recommandé de rester synthétique pour faciliter la lisibilité de l'offre pour le titulaire.

Vous saisissez ensuite **le contenu de votre offre**. Vous présentez dans ce champ les différents sujets traités, les étapes...; là aussi, n'oubliez pas que le titulaire de compte peut consulter votre offre à partir de son smartphone...

Contenu Détailler le contenu de votre offre (sujets traités, étapes...)

0 / 3000 caractères

Nous vous recommandons de structurer et hiérarchiser ces informations pour plus de clarté. Votre description doit rester neutre afin d'éviter tout risque de discrimination.

12

11

Vous renseignez ensuite **les points forts**. Ce champ vous permet de mettre en avant les points forts de votre offre, de votre organisme, de vos intervenants, etc., tout en restant factuel et objectif.

ĺ	Points forts Décrire les points forts de votre offre	
	0 / 255 caractères	

Exemples : un taux de réussite aux examens, un label, une spécificité de vos intervenants, une modalité pédagogique innovante...

Evitez la reformulation des objectifs pédagogiques ou du contenu de votre offre !

Créer et gérer une offre éligible au CPF - Page 16 / 21







Vous indiquez ensuite quels sont **les résultats attendus de la formation** (titre à finalité professionnel, diplôme, certificat, habilitation, attestation, etc.) et précisez les modalités de reconnaissance ou de validation des acquis (examen, passage devant un jury, évaluation, etc.).

Résultats attendus

Préciser le dispositif de reconnaissance ou de validation des acquis

0 / 3000 caractères

14

En dernier lieu, vous choisissez **le type de parcours**, dans la liste déroulante. Vous déterminez le type de parcours en fonction de la façon dont vous l'adaptez au stagiaire.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels

Modularisé : selon les modules nécessaires

Collectif : sans personnalisation

Mixte : individualisé et modularisé

Le parcours est :

- Individualisé, si vous l'adaptez aux objectifs individuels du stagiaire,
- Modularisé, si vous combinez des modules nécessaires au stagiaire,
- Collectif (en groupe), si vous ne personnalisez pas le parcours,
- Mixte, si vous tenez compte des deux critères précédents (objectifs / modules).

Le type de parcours pourra être modifié si besoin directement dans votre proposition de commande, à la validation de la demande d'inscription.







Enregistrer ou valider la formation

Même si vous n'avez pas rempli tous les champs, vous pourrez enregistrer votre formation en cliquant sur le bouton « **Enregistrer les modifications** ».



Votre formation sera au **statut** « **brouillon** » ; vous pourrez ensuite la retrouver par l'onglet « Voir le catalogue » du menu et finaliser votre saisie.

Agent magasinier	Brouillon
Certification ou thématique visée : TP Agent magasinier	
ID : IDENTIFIANT	
Aucune notation enregistrée	
Descriptif	Opérations 💌
Pédagogie centrée sur le geste professionnel	
	Dernière modification : 06 avril 2023
+ Ajouter une action	

En cliquant sur le bouton « **VALIDER** », votre formation passera au **statut** « **validée** », c'est-à-dire conforme aux attendus.









Agent magasinier Certification ou thématique visée : TP Agent magasinier 🛛	Validée		
ID : IDENTIFIANT Aucune notation enregistrée			
Descriptif Pédagogie centrée sur le geste professionnel	Opérations 💌		
	Dernière modification : 06 avril 2023		
Ajouter une action			

Si des champs obligatoires ne sont pas remplis, votre offre ne pourra pas passer au statut « validée » tant que les champs ne seront pas renseignés.

Veuillez renseigner les résu	tats attendus.		
Type de parcours			ſ
Collectif : sans perso	nnalisation	•	

Une fois la formation créée, vous pourrez créer des **actions** puis des **sessions**. Consultez nos guides afférents !







5. Les fonctionnalités : consulter, modifier, archiver, supprimer

Une fois votre formation renseignée, vous pouvez la consulter, y apporter des modifications, l'archiver, ou encore la supprimer.

Rendez-vous sur la page de présentation de votre catalogue, par le menu « **Voir le catalogue** ». Vous pouvez retrouver votre formation par le module de recherche, située en haut de page.

Vous choisissez l'opération que vous souhaitez réaliser dans la liste déroulante des opérations :



En fonction du statut de votre formation, vous aurez accès aux fonctionnalités suivantes :



*pour supprimer une formation active, il faut d'abord l'archiver.

Créer et gérer une offre éligible au CPF - Page 20 / 21







BRAVO!

Vous savez maintenant créer une offre et la valider.

Vous voulez que votre offre passe au statut « active »?

Une offre ne peut être active que lorsqu'une action et une session sont rattachées à cette formation et que **la session est ouverte à l'inscription**.

Suivez les guides disponibles sur le portail d'information ! « Créer et gérer une action liée à une offre » « Créer et gérer une session liée à une action »

Catalogue		
Créer et gérer une offre de formation pour les élus locaux dans le cadre <u>de leur mandat</u> Teille du fichier pdf: 2.91 Mo	<u>Créer et gérer une offre éligible au CPF</u> Teille du fichier pdf: 1.81 Mo	4
Créer et gérer une action liée à une offre Taille du fichier pdf: 2 Mo	<u>Créer et gérer une session liée à une action</u> Taille du fichier pdf : 1.28 Mo	৶

